



La Lettre de la Coccinelle

N°84 – Octobre à Décembre - 2023

Bulletin de France Nature Environnement Sarthe
Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Nous avons constaté avec plaisir cet été que notre stratégie juridique portait y ses fruits.

La condamnation de la SNCF et de son sous-traitant, suite à un constat de l'OFB pour laquelle nous nous étions partis civile avec nos amis de la LPO locale et régionale, montre l'avancée de la prise en compte par le parquet des infractions environnementales.

Le travail de formalisation apporté par notre juriste salarié a largement contribué à permettre cette écoute.

La dernière décision du Tribunal Administratif de Poitiers sur la politique de l'eau en Poitou Charente conforte encore la stratégie fédérale.

Dans les mois qui viennent nous allons voir exposer des solutions pour répondre aux bouleversements du climat. Nous devons participer à ces discussions pour y promouvoir les solutions fondées sur la nature et surtout plaider pour la prise en compte de la potentielle résilience des milieux et des espèces. Les mouvements de balancier, les solutions toutes faites appliquées à la chaîne et sur de grandes surfaces sont à proscrire.

Jean-Christophe GAVALLET, Président FNE Sarthe

Sommaire

[Programme associatif](#) – Page 2

[Le mot de la Mission Energie](#) – Page 5

[Actualités](#) – Page 7

[Brèves](#) – Page 11

[L'agenda](#) – Page 12

Bonjour,

Je me présente, Mélissa, ayant grandi dans le Sud Sarthe à Dissay sous Courcillon. Agée de 20ans, je suis diplômée d'un Brevet de Technicien Supérieur Gestion et Protection de la Nature depuis le mois de juin 2023.

J'ai fait le choix de m'investir dans un service civique à France Nature Environnement Sarthe pour avoir une expérience enrichissante dans le monde de l'environnement.

Après mon recrutement j'étais impatiente d'intégrer cette équipe et reprendre le flambeau de Chloé. Dès à présent, c'est avec plaisir que je vous rencontrerai dans les locaux ou à l'extérieur lors des sorties nature pour partager tous ensemble un moment convivial et échanger sur différentes thématiques nature qui me passionnent comme les pollinisateurs, les espèces exotiques envahissantes et la biodiversité en général.



N'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de répondre à vos questions !



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

Mélissa ROTTIER / Volontaire en service civique
service-civique@fne-sarthe.fr
02 43 88 59 48

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE
10 Rue Barbier - 72000 LE MANS



Au 1^{er} janvier 2023, Sarthe Nature Environnement devient France Nature Environnement Sarthe

Programme associatif Concours photo 2023 « Les habitants du paysage »

Le 27 septembre, le jury a sélectionné 23 photos parmi les 90 reçues, pour l'exposition à la **Bibliothèque Universitaire du Mans**. Bravo à tous les participants ! Le choix a été difficile.

L'exposition et donc les votes débiteront **le lundi 16 octobre pour se terminer le vendredi 27 octobre** à 12h.

Pour voter, deux possibilités : un vote en ligne (*le lien sera communiqué sur cet article le 16 octobre*) OU un vote dans l'urne qui sera à côté de l'exposition.

Nous vous conseillons d'aller voir les photos imprimées pour mieux vous rendre compte de leur qualité.

Attention, un seul vote est autorisé par personne.

La **remise des prix** du jury et du public aura lieu **le vendredi 27 octobre à 18h** à la Bibliothèque Universitaire. N'hésitez pas à déjà noter la date dans votre agenda !



Logo for the photo contest "Habitants du paysage". It features a central camera lens surrounded by four images: a horse, a person, a landscape, and a field. The text "CONCOURS PHOTOS" is at the top, "Habitants du paysage" is in the middle, and "Exposition du 16 au 27 octobre" is at the bottom. Logos for "Le Mans Université" and "FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE" are at the top. At the bottom, it says "Bibliothèque Universitaire du Mans", "Remise des prix Vendredi 27 octobre à 18h", and "Vote en ligne et sur place".

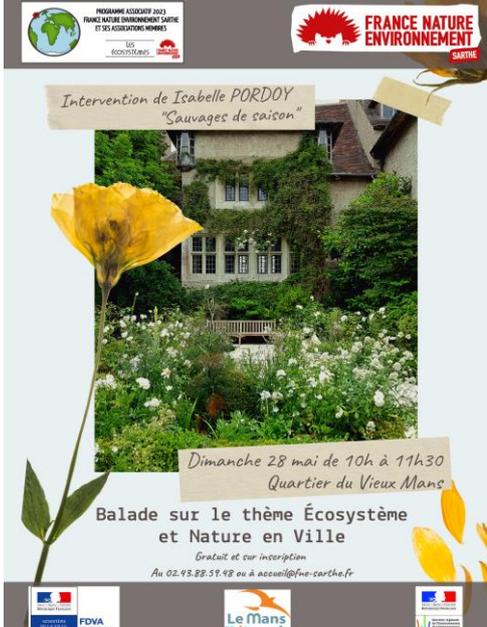
Mélissa ROTTIER, FNE Sarthe

Bilan de l'action du 28 Mai Balade sur le thème Ecosystème et Nature en Ville

Action animée par **Isabelle PORDOY**
« Sauvages de saison »



Dans le cadre de la Fête de la Nature qui se déroulait du 24 au 29 mai, France Nature Environnement Sarthe organisait une balade découverte de l'écosystème urbain et de la nature en ville. Cette sortie était animée par Isabelle PORDOY de « Sauvages de Saison ». L'objectif de cette balade a été atteint. Le but était de faire comprendre qu'en ville il y a de la nature et qu'il est nécessaire de la préserver. L'écosystème urbain est tout aussi important, il abrite de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.



Poster for the "Sauvages de saison" intervention. It features a large yellow flower in the foreground and a photograph of a house with a garden. The text includes "Intervention de Isabelle PORDOY 'Sauvages de saison'", "Dimanche 28 mai de 10h à 11h30", "Quartier du Vieux Mans", "Balade sur le thème Écosystème et Nature en Ville", "Gratuit et sur inscription", and "Au 02.43.88.51.98 ou à accueil@fne-sarthe.fr". Logos for "Le Mans Métropole" and "FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE" are also present.

Mélissa ROTTIER, FNE Sarthe

Bilan de l'action du 24 Juin Lecture du Paysage

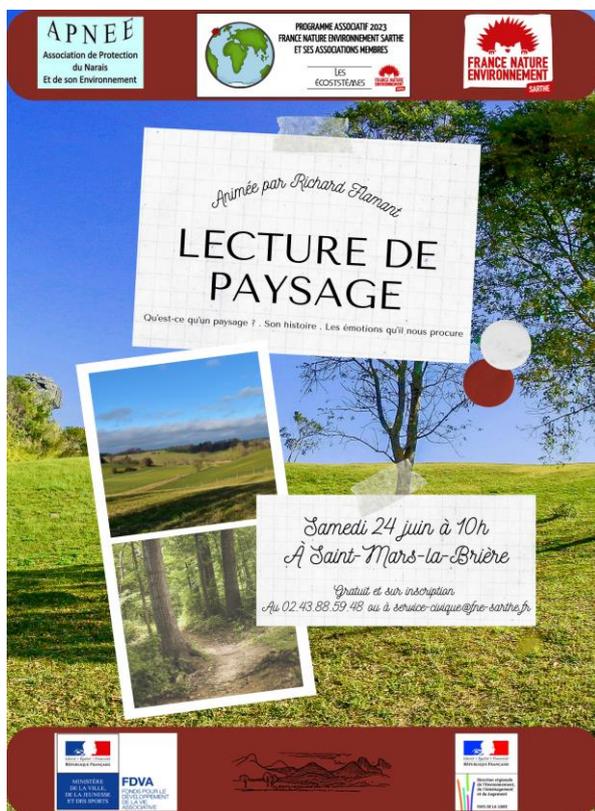
Action portée avec l'APNEE

APNEE

Association de Protection
du Narais
Et de son Environnement

Pour le mois de juin, l'APNEE et France Nature Environnement Sarthe ont organisé une lecture de paysage. Cette balade visuelle était animée par Richard FLAMANT pour les 8 participants.

Il a été question lors de cette sortie de la valeur esthétique d'une diversité paysagère, avec l'observation d'un superbe panorama sur les lignes de crêtes à l'aide de lecture de carte et le repérage des clochers des villages.



Mélissa ROTTIER, FNE Sarthe

Bilan de l'action du 23 septembre « Comment conserver les écosystèmes présents dans le péri-urbain ? »

Action portée avec l'intervention de Jean-Christophe GAVALLET, Président de FNE Sarthe

France nature Environnement Sarthe a organisé une balade découverte des écosystèmes péri-urbains au bord de la Sarthe situés sur une portion du boulevard nature. A cette occasion, Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Sarthe a animé et commenté la balade. Plusieurs sujets ont été abordés tout au long de la balade, notamment l'observation des impacts de l'Homme avec des installations mises en place pouvant modifier les différents écosystèmes : cours d'eau, ripisylves, zones urbaines, parc de Chaoué, forêts, prairies, haies.



Mélissa ROTTIER, FNE Sarthe

Bilan de l'action du 8 octobre
« Découverte d'un écosystème du sol »
 Action portée avec *Espaces Naturels Ruaudinois*



Un bilan plus que positif pour cette journée sous le soleil. Nous avons pu sensibiliser sur notre stand une quarantaine de personnes petites et grandes. Ils se sont tous intéressés aux petites bêtes présentes dans nos compotes. Nous proposons également différentes activités ludiques dont le fameux Escape Game pour adopter les bons gestes avec un composteur. A 14h, la conférence de Marc André Selosse « Les sols ces compagnons que nous méconnaissons » a été animé par Richard Flamant. Une vingtaine de personnes était à l'écoute de ce Ciné-Débat riche en information sur le sol malgré la chaleur plus qu'intense pour un mois d'octobre.



Mélissa ROTTIER, FNE Sarthe

Action du 8 novembre
Conférence « A l'heure de la sobriété, sur les traces d'une ville post-carbone »
 Action portée avec *Yvré Champagné Environnement*



ANIMÉE PAR CYRIA EMELIANOFF
 Professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'Université du Maine

CONFÉRENCE

"A L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ, SUR LES TRACES D'UNE VILLE POST-CARBONE"

Mercredi 8 novembre de 18h à 20h
 Salle "La Pléiade-Maison pour tous" de Yvré l'Evêque,
 43 Rue de Parence

Gratuit - Plus d'informations
 Au 02.43.88.59.48 ou à accueil@fne-sarthe.fr

Pour notre avant-dernière action du programme associatif 2023, nous proposons en collaboration avec Yvré-Champagné Environnement, une conférence sur le thème « Ecosystème urbain pour une ville sans carbone ». Notre intervenante Cyria Emelianoff animera une conférence, suivie d'échanges avec le public. La conférence aura lieu entre 18h et 20h à Yvré l'évêque. FNE Sarthe proposera un pot de convivialité à la suite des échanges pour continuer à discuter avec ceux qui le souhaitent.

Mélissa ROTTIER, FNE Sarthe

Le mot de la Mission Energie

Pourquoi chauffer son logement ?

Au vu de la conjoncture énergétique globale et de l'instabilité des coûts des énergies, nous sommes tentés de diminuer, voir simplement d'éteindre le chauffage, mais est-ce une bonne idée ?

Pour essayer de vous apporter des éléments de réponses, nous vous proposons de balayer plusieurs axes importants à avoir en tête et ainsi de se rappeler de l'intérêt du chauffage.

Pour le bâti ?

Le fait de ne pas chauffer un logement n'a pas d'impact direct sur celui-ci. Néanmoins, la première chose à laquelle on pense quand on imagine un logement non chauffé, ce sont les problèmes d'humidité.

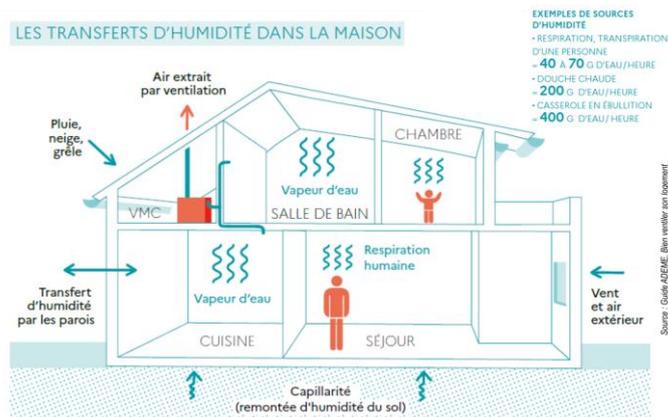
En effet, même si les murs ne sont pas sensibles à la chaleur, ils le sont plus à l'humidité. Il faut savoir que plus un air est chaud, plus il pourra contenir de la vapeur d'eau. Si l'air est trop frais pour une certaine quantité de vapeur d'eau, celle-ci condensera. C'est ce que l'on voit dans les salles de bains en hiver. C'est d'autant plus visible s'il n'y a pas de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) ou des fenêtres en simples vitrage.

En effet, la température côté intérieur des fenêtres en simple vitrage est plus froide que celle des autres parois (murs, sol, fenêtres double vitrage, etc), ce qui en fait les premiers endroits de condensation. Il s'agit d'un phénomène naturel, c'est exactement la même chose qui se passe lorsque l'on a du brouillard. Pour ceux qui veulent mieux comprendre cette corrélation entre vapeur d'eau et température, je vous invite à regarder le diagramme de l'air humide.

Sur ce diagramme, nous évoquons l'**humidité relative** exprimée en **pourcentage** et l'**humidité absolue** exprimée en **kg d'eau/kg d'air**. Nous avons l'habitude de parler seulement d'humidité relative par simplicité. Ce pourcentage représente la quantité de vapeur d'eau que peut contenir l'air à une certaine température. Par exemple, si l'air atteint 100% d'humidité relative, cela veut dire qu'il est « saturé » de vapeur d'eau pour cette température et c'est à ce moment que la vapeur d'eau va condenser.

Ce phénomène de condensation peut s'effectuer dans d'autres pièces que la salle de bains. Nos activités

quotidiennes et les interactions avec notre environnement génèrent de la vapeur d'eau, comme l'illustre ce schéma ci-dessous.



Profitons de rappeler que ce n'est pas parce que c'est naturel que c'est sain. Rappelons-nous que l'amiante est un matériau naturel.

L'apparition de condensation d'eau dans un logement peut entraîner l'apparition du phénomène de dégradation comme l'apparition de moisissures. Ces moisissures peuvent mettre en péril un bien, comme la mérule.

Pour notre santé ?

Nous venons de voir que l'humidité peut entraîner l'apparition de moisissures/champignons. Celles-ci vont également avoir des impacts sur nos voies respiratoires. Malheureusement, il n'est pas nécessaire d'arriver à ces « extrêmes » pour constater des impacts sur notre santé. D'ailleurs à l'inverse un air trop sec peut augmenter les risques de rhinites, d'asthmes, de virus ou encore de bactéries. Pour diminuer ces risques, il est important de garder une **humidité relative dans nos lieux de vie entre 40 et 60 %**.

Nous entendons souvent qu'il faut chauffer son logement à 19°C. Mais savez-vous pourquoi ?

Tout d'abord il s'agit d'une recommandation de chauffage moyenne. La température n'est pas nécessairement uniforme partout dans le logement, ni uniforme à tous les moments de la journée.

Cette valeur de 19°C correspond à une valeur théorique pour laquelle notre corps n'a pas besoin de consommer sa propre énergie pour maintenir sa température corporelle.

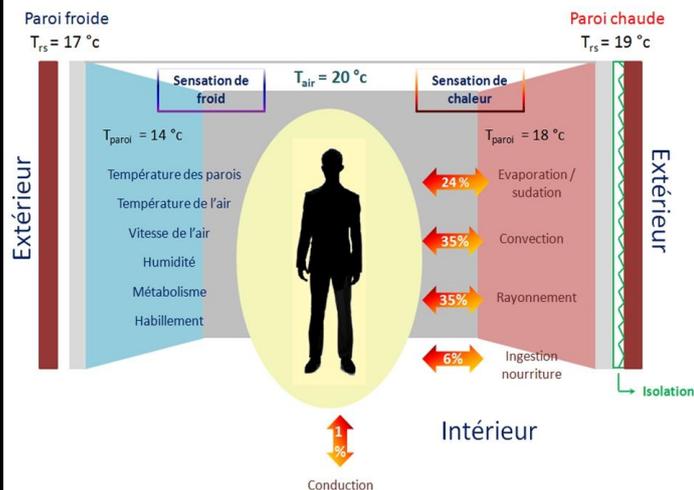
D'ailleurs la température de contact d'un pull que nous portons en hiver va être d'environ 19°C.

Bien sûr, il s'agit là d'une notion de confort qui est propre à chacun. Plusieurs facteurs peuvent influencer à cette

notion de confort : âge, éducation, origine, état de santé, fatigue, activité physique, etc

A cela vient s'ajouter les caractéristiques propres du bâti. Si un logement est mal isolé, il faudra chauffer davantage pour retrouver la sensation de confort due à une température des murs faibles. Il en va de même avec les problèmes d'étanchéité à l'air, les différents émetteurs de chauffage, etc

Voici un schéma récapitulant ces différentes interactions.



pour un passage de 20°C à 19°C, cela va dépendre de plusieurs paramètres évidemment)

- Chauffer les pièces à des températures différentes en fonction des usages, notamment les chambres ou les pièces inoccupées régulièrement.

Baptiste de la Mission Energie, FNE Sarthe

Comment réaliser des économies sans couper le chauffage ?

- Continuer à chauffer son logement même en cas d'absence avec une consigne réduite (*celle-ci va dépendre du temps d'absence*).
- Faire des réduits de consigne de température de 2 à 3°C en période d'absence (en journée) ou pour la nuit (attention à l'inertie avec un plancher chauffant)
- Bien utiliser les éléments de régulation (thermostats, robinets thermostatiques)
- Attention au Monoxyde de Carbone CO dû à une mauvaise combustion de l'appareil de chauffage
- Calorifugeage des tuyaux du réseau de chauffage
- Se vêtir chaudement (chaussettes chaudes, chaussons, pulls, ...)
- Dépoussiérer les émetteurs de chaleur
- Ne pas encombrer les émetteurs de chaleur (pas de meubles devant ou de vêtements dessus)
- Ne pas sécher le linge dans le logement ou sur les radiateurs (ils favorisent la quantité d'humidité dans l'air).
- Fermer les volets dès la nuit tombée
- Réduire d'un degré c'est 7% d'économie sur la facture de chauffage (il s'agit d'une moyenne

Actualités

Vous avez dit logistique ?

Leur nombre mériterait d'être vérifié, mais on nous a affirmé que les plateformes et autres hangars voués aux opérations de logistique, s'élevait à 42 rien que pour notre département. Certes le Mans est au centre d'une étoile ferroviaire et autoroutière, qui de fait facilite le transport, la distribution et la répartition des biens et matériaux.

Depuis quelques décennies le Conseil départemental a fort judicieusement entrepris de placer des parcs d'activités auprès des échangeurs autoroutiers. Tous n'ont pas fait le plein, loin s'en faut. Mais l'idée était bonne de chercher à équilibrer l'offre en jouant sur la périphérie sarthoise.

Une nouvelle race de plateformes, semble devoir compléter ou se substituer aux rares bâtiments blancs, de quelques centaines de mètres carrés proposés aux entrepreneurs pour étendre leurs ateliers.

Pas un mois sans qu'un séduisant projet de bâtiment, au design vert et écolo-compatible, fasse sa publicité dans la presse et les réseaux sociaux. Ils ont en commun de mesurer les surfaces offertes en hectare, donc des dizaines de milliers de mètres carrés.

Les porteurs de ces projets gigantesques, font le pari que les grands groupes de la logistique souhaiteront profiter de cette modernité.

Les collectifs, presque aussi nombreux, se constituent et s'offusquent du gaspillage de terres agricoles pour répondre aux attentes d'un modèle économique consumériste et numérique pour des biens très généralement importés et des bénéfices captés par des sociétés capitalistes étrangères sinon exotiques.

Les arguments ne manquent pas pour refuser ou pour le moins réguler vers plus de sobriété un emballement incongru. Outre les hectares bétonnés, les routes encombrées de poids-lourds, les matériaux plastiques, les bois et cartons d'emballage consommés et si mal recyclés, il est clair que le modèle industriel et économique se fait au détriment de l'environnement, du cadre de vie, de l'agriculture, de la nature plus globalement.

France Nature Environnement Sarthe là où sa voix peut être entendue exprimera ses légitimes inquiétudes. Notre vigilance et l'appui que nous apportons aux différents collectifs, peuvent nous conduire à engager des procédures avec l'aide de nos juristes salariés. Des batailles longues et couteuses, dont nous avons l'expérience, et qui peuvent être gagnées...

Octobre 2023 - **Richard Flamant, FNE Sarthe**

Le maire, à portée d'engueulade

Reconnaissons-le quand France Nature environnement Sarthe prend la peine de faire un courrier à un maire, à un président de communauté de communes, c'est rarement pour lui adresser quelques félicitations. (Mais cela arrive parfois...)

Nos bénévoles reçoivent par le biais de la plateforme sentinelle de la nature, ou par mail, ou simplement après un appel téléphonique, une alerte relayée par un citoyen, habitant ou non du territoire concerné.

Ce citoyen concerné par l'environnement, la nature, l'est souvent par une dégradation de son cadre de vie, une atteinte plus ou moins grave portée à un biotope. Il a très logiquement partagé ce souci avec un élu, souvent de manière informelle, parfois par un courrier resté sans réponse ou sans une réaction appropriée.

Déception, agacement, frustration, conduisent le citoyen à hausser le ton, à s'adresser plus haut lorsqu'il s'autorise à interpeler monsieur le préfet, ses services voire un tribunal. Puis, merci internet, le citoyen en colère parvient à trouver comment prendre contact avec notre fédération. Il lance alors une ultime bouteille à la mer, un appel désespéré, et parfois même n'hésite pas à nous interpeler vivement pour demander une aide, sinon un miracle.

Rappelons que nous sommes des bénévoles, peu nombreux, souvent déjà très occupés par des problématiques d'intérêt général, que nous ne sommes ni des enquêteurs assermentés, ni des législateurs, ni des juges et surtout que nous ne sommes ni omniscients ni compétents dans tous les domaines. Ce qui nous rapproche en fait des difficultés que rencontre au quotidien l'élu de terrain.

Néanmoins, nous sommes persuadés que nous pouvons avoir un rôle de médiateur, de lanceur d'alerte, de relais pour les causes légitimes liées à l'environnement.

C'est là qu'être une association agréée au titre de l'environnement, qui siège dans plusieurs commissions départementales en préfecture, trouve un intérêt certain. Nous avons cette chance de rencontrer et d'échanger sereinement avec des élus, des fonctionnaires, des représentants des professions, et nos collègues du monde associatif. Nous trouvons l'occasion de relayer un message, d'exprimer notre inquiétude sur tel ou tel dossier épineux et surtout nous apprenons des uns et des autres l'évolution réglementaire et diverses actualités utiles.

Nos courriers n'ont rien de vindicatif. Ils rapportent des faits, posent une question, sollicitent une intervention, rappellent un cadre législatif, bref, ils se veulent constructifs. Si par extraordinaire nos écrits restent sans réponse, cela arrive, nous ouvrons notre effort de communication plus largement. Nous mettons alors dans la boucle et selon les besoins, nos contacts auprès de l'Office Français de la Biodiversité, de la DREAL de la DDT, de l'ars, des fédérations de pêcheurs, de chasseurs, les chambres consulaires, la chambre d'agriculture... et monsieur le Préfet.

Si nous le jugeons utile nous trouvons dans les médias des relais attentifs. Dans tous les cas nous prévenons nos interlocuteurs de nos intentions. Aux contrevenants nous expliquons que nos juristes sont à même de déposer des plaintes devant les tribunaux compétents et que souvent nous gagnons. Il y a ceux qui connaissent notre excellente mauvaise réputation, et s'empressent de régulariser. Quant aux autres, ils vont apprendre à la connaître.

Alors effectivement, nous interpellons régulièrement des élus, à chaque fois qu'un cas particulièrement motivé l'exige. Nous faisons cause commune, ou pas et c'est bien dommage. Nos convictions resteront fortes.



Octobre 2023 - Richard Flamant, FNE Sarthe

Action du 24 novembre : « Formation sur l'eau & Ciné débat »

Action portée avec U.F.C Que Choisir, Comité Citoyen et la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

Les 4 associations vous proposent une formation-débat autour de « **La Qualité de l'eau du robinet, un enjeu de santé publique** »

Les thématiques seront les suivantes :

- la pollution par le chlorure de vinyle monomère (CVM) gaz cancérigène, mutagène, reprotoxique, qui se fabrique au contact de canalisations en PVC (posées avant 1980 en France),
- la pollution par les pesticides et les nitrates,
- le droit à l'information de chacun et sa réalité.

Venez-vous informer, poser des questions !

Octobre 2023 – Catherine Hergoualc'h, FNE Sarthe

Le nucléaire russe, mondialement dominant, n'est pas frappé d'embargo !

1. L'industrie nucléaire russe :

- 17 réacteurs en fonctionnement, produisant autour de 200TWh/an, soit 20% de leur mixte électrique (a)
- 3 réacteurs en construction
- 10 réacteurs définitivement arrêtés.
- 2 petits réacteurs SMR sur barge au nord de la Sibérie, de performance médiocre
- Occupation de la centrale ukrainienne de Zaporizhia.
- Rosatom (entreprise russe équivalente à Framatome + Orano) construit 21 réacteurs sur les 53 en chantier à travers le monde : 4 en Chine, en Inde et en Turquie, 3 en Russie, 2 au Bangladesh et en Slovaquie, 1 en Egypte et en Iran.
- La Russie est un exportateur agressif dans le nucléaire avec 35 projets de réacteurs au monde
- Rosatom assure le tiers de tous les services mondiaux de conversion de l'uranium dont 40% de la production d'uranium enrichi civil
- La Russie est le seul pays ayant l'infrastructure industrielle permettant d'enrichir l'uranium de retraitement, en particulier celui de la France produit à la Hague. Cet uranium enrichi de retraitement retourne en France mais 90% du volume initial devient un déchet très contaminant laissé sur place.
- La Russie alimente en combustible nucléaire neuf (b) la Slovaquie, la Bulgarie, la Tchéquie, la Hongrie, la Finlande (sauf l'EPR) et 30% des besoins de la France et des USA.
- L'uranium naturel importé du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan (c) transite par la Russie sous le contrôle de Rosatom.

2. Pas d'embargo !

La demande du parlement européen d'inclure l'industrie nucléaire dans les sanctions contre la Russie après l'agression de l'Ukraine le 24 février 2022 est restée sans suite. L'accord stratégique de coopération, signé en décembre 2021, entre Framatome et Rosatom n'a pas été dénoncé et il se concrétise en particulier par des

fournitures par l'entreprise française de composants essentiels pour les réacteurs construits par l'entreprise russe Rosatom pour un montant annuel avoisinant le milliard d'Euros. Pourtant un embargo sur le nucléaire russe, vu le faible nombre d'entreprises du secteur nucléaire dans le monde, serait beaucoup moins facile à contourner que ne le sont les embargos contre le pétrole et gaz russe.

Les industries nucléaires civiles et militaires étant très liées, un embargo sur le nucléaire impacterait aussi le nucléaire militaire, armes atomiques et réacteurs de propulsion des navires et sous-marins. Pourquoi cette absence d'embargo ? L'importation de Russie de près du tiers des combustibles nucléaires neufs indispensables au fonctionnement des centrales nucléaires en France et aux USA ne serait-elle pas la raison ? Surtout qu'aucune alternative immédiate de production n'étant disponible au monde, des réacteurs se retrouveraient à l'arrêt faute de combustible.

- (a) France : autour de 400TWh, 70% du mix électrique
- (b) Quelques semaines après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une livraison à la Slovaquie de combustible neuf a été effectuée par avion à partir de la Russie avec autorisation de survol de la Biélorussie et de La Pologne !
- (c) 40% de la consommation française



Sortir du Nucléaire 72

Brèves

Au Mans l'arbre à sa charte

Modeste par son format mais riche de plein d'informations utiles pour mieux connaître l'arbre en ville, France nature environnement Sarthe a reçu le livret mis au point par les techniciens du service Nature en ville. Sous l'autorité de Mme Rousseau, adjointe au Maire, après une sérieuse concertation avec le monde associatif, nous avons participé aux réunions auxquelles nous fûmes invités, nous voyons avec bonheur pointer les engagements de l'équipe municipale pour un futur encore plus vert dans nos rues, nos parcs, nos espaces verts ou naturels.

Un stock raisonnable de ces livrets nous a été confié, disponible dans nos locaux.

Octobre 2023 - **Richard Flamant, FNE Sarthe**

La parité, un jour peut-être

Ne boudant pas mon plaisir, je remarquais lors de la réunion des bénévoles du 27 septembre, que j'étais le seul garçon entouré de sept, huit dames... je n'ai pas vraiment noté leur nombre, vous savez quand on aime on ne compte pas.

Comme j'en faisais la remarque, j'ai compris que ces dames ressentaient une légitime et certaine fierté de contribuer à la bonne marche de France Nature Environnement Sarthe.

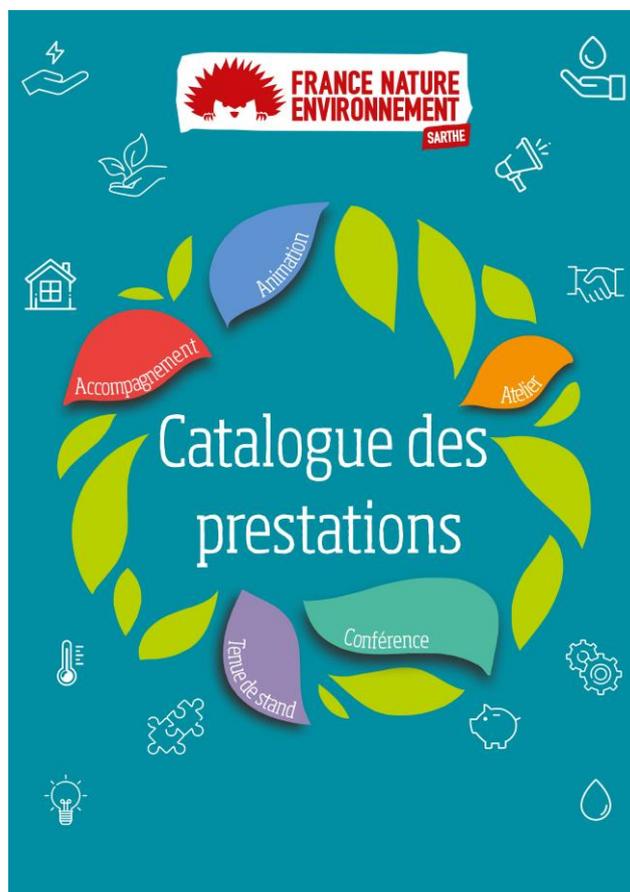
Octobre 2023 - **Richard Flamant, FNE Sarthe**

Nouveauté

L'équipe a le plaisir de vous annoncer la finalisation de leurs différents catalogues de prestations. Quatre versions, complémentaires, sont disponibles en fonction de la cible visée :

- Grand public ;
- Jeune public ;
- Entreprise ;
- Prévention à la précarité énergétique.

N'hésitez pas à les feuilleter pour découvrir le large éventail de nos prestations. Vous les retrouverez prochainement sur notre site internet.



Et son petit frère, le catalogue des outils est en cours de refonte.

Baptiste de la Mission Energie, FNE Sarthe

L'agenda de FNE Sarthe et ses associations membres

Samedi 14 octobre - SEPENES

Troc'graines et plants d'automne

Médiathèque Jean d'Ormesson à la Ferté-Berbard
10h à 13h et de 14h à 17h

Dimanche 15 octobre – Grain de Pollen

Troc plantes

3 Chemin de Guédon à Beillé
De 14h à 18h

Du 16 au 27 octobre – FNE Sarthe

Exposition concours photos

Bibliothèque Universitaire
Horaires de la BU

Mardi 17 octobre – AIME

Ciné partage

Cinéma confluences Sablé sur Sarthe
20h
Payant : 6€

Mardi 24 octobre – FNE Sarthe et Graine Pays de la Loire

Journée d'échange

Maison de Quartier Edith Piaf - Le Mans
De 9h à 18h20

Vendredi 27 octobre – FNE Sarthe

Remise des prix concours photos

Bibliothèque Universitaire
De 18h à 19h30

Mercredi 8 novembre – Fne Sarthe et Yvré Champagné

Environnement

Conférence

Salle « La Pléiade – Maison pour tous Yvré l'Evêque
De 18h à 20h

Mercredi 15 novembre – FNE Sarthe

Webinaire économies d'énergie et eau dans le logement

14h

Sur inscription par mail : energie@fne-sarthe.fr

Samedi 18 novembre – Grain de pollen

Saponification à froid

3 Chemin de Guédon à Beillé
De 14h à 18h
Payant : 35€

Mercredi 22 novembre – FNE Sarthe

Conseil d'Administration

Maison des assos – Le Mans
18h

Vendredi 24 novembre - U.F.C Que Choisir, Comité Citoyen, La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et FNE Sarthe

Formation sur l'eau

Salle Barbara – Le Mans
De 14h à 18h

Vendredi 24 novembre - U.F.C Que Choisir, Comité Citoyen, La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen et FNE Sarthe

Ciné-Débat

Cinéma le Colisée – Le Mans
20h30

Vendredi 24 novembre – FNE Sarthe

Disco soupe

La fabrick – Le Mans
De 18h30 à 19h30

Samedi 25 novembre – FNE Sarthe

Disco soupe

La fabrick – Le Mans
19h30

Samedi 25 novembre – SEPENES

Noël zéro-déchet

Médiathèque de la Ferté-Bernard
14h

Dimanche 26 novembre – Grain de pollen

Sapin de Noël en osier

3 Chemin de Guédon à Beillé
De 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h
Payant : 30€

Mercredi 29 novembre – FNE Sarthe

Economie d'énergie

20 rue Louis Braille – Le Mans

Jeudi 30 novembre – France Nature Environnement

Journée nationale

Locaux de FNE – 2 rue de la Clôture Paris, Oasis 21
De 10h à 17h30

Mardi 5 décembre – FNE Sarthe

Webinaire économies d'énergie et eau dans le logement

18h30

Sur inscription par mail : energie@fne-sarthe.fr

Mercredi 13 décembre – FNE Sarthe

Economie d'énergie

De 14h à 16h
135 rue des Maillets – Le Mans

Du 23 au 1^{er} janvier inclus

Fermeture FNE Sarthe

10 Rue Barbier – Le Mans





Association
ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE
4 rue des Roquettes 72610 Champfleur
02 33 31 73 85



